

*Careta Conseil*

Formation & Accompagnement

# Programme BILAN DE COMPÉTENCES



# LE BILAN DE COMPÉTENCES EN QUELQUES MOTS

Il est important, avant toute chose, que cette démarche soit totalement volontaire pour vous. L'idée principale de cet accompagnement est de motiver la source même de vos désirs d'investissement. Autrement dit, de vous accompagner dans **vos capacité à faire des projets, en fonction de vos envies, de vos valeurs, de vos savoirs et de vos compétences.**

En tant que bilan de compétences, **il vous met au centre du dispositif comme acteur principal.** Il comprend trois étapes nécessaires au travail de réflexion. D'abord une rencontre attentive et une définition de la demande précise, puis une analyse de l'expérience, de vos envies et de vos besoins et enfin une synthèse écrite rassemblant vos idées, vos motivations, mais aussi les éléments de l'élaboration de votre projet personnel et les moyens à mettre en œuvre.

## NOS VALEURS

**RESPECT**  
**PROFESSIONNALISME**

**CRÉATIVITÉ**  
**CONFIDENTIALITÉ**

**CONVIVIALITÉ**  
**CONSENTEMENT**

### Organisation et durée :

**24 heures**, réparties entre des temps d'entretiens et des temps dédiés au travail personnel.  
Il se déroule comme suit :

- 1 entretien préliminaire gratuit et sans engagement
- 14 heures d'entretiens individuels (9 rendez-vous) répartis sur une durée d'environ 3 mois.
- 9 heures consacrées au travail personnel (à réaliser entre chaque séance)
- 1 heure de rendu de synthèse et conclusion du bilan
- 1 heure d'entretien de suivi 6 mois plus tard

**Il peut se réaliser en présentiel, à distance ou les deux.**



## LES OBJECTIFS D'UN BILAN

- Faire le point, **prendre du recul** sur son parcours professionnel,
- **Élaborer des perspectives** de développement professionnel et personnel, en lien avec ses aspirations et ses valeurs,
- Nourrir et **structurer une réflexion** sur son positionnement et son évolution,
- Détecter et **mettre en valeur ses atouts**,
- **Identifier ses compétences** et les compétences transférables,
- **Repérer les choix** possibles et trouver les moyens réalistes de s'y engager,
- **Construire un projet** professionnel en cohérence avec le marché de l'emploi,
- **Définir des objectifs** et des stratégies d'action claires,
- **Retrouver du sens** et de la motivation.

## Modalités pédagogiques, moyens et outils

- Une **approche centrée sur l'individu** et sa pratique professionnelle et extra-professionnelle.
- Un **programme flexible** en fonction de l'avancée de la réflexion.
- **Des outils d'exploration favorisant la réflexivité** et, selon les consultantes : Big Five, RIASEC, questionnaire de motivation, de personnalité, des valeurs, du sens au travail, outils de portefeuilles de compétences, CV et lettres de candidatures ou de motivations, etc.
- Un accès à des ressources numériques via le site **www.careta-conseil.fr** et **mescompétences.info**
- **Un réseau** constitué de nos partenaires et d'anciens bénéficiaires pour les enquêtes métier ou les temps d'immersion.
- Le **respect du secret professionnel** et des principes de déontologie liés à l'activité d'accompagnement. (Se référer à la « Charte de bonnes pratiques » envoyée avec la convention de formation ou sur notre site internet)

### Prérequis : **Aucun prérequis n'est demandé.**

Nous ne sommes pas là pour juger vos compétences.



Notre bilan s'organise selon la méthodologie suivante :

## PHASE PRÉLIMINAIRE

Cette séance a pour objectif de permettre de s'engager avec discernement dans la démarche :

- Présentation mutuelle et analyse de la demande et des attentes
- Présentation du déroulement général, des méthodologies et du cadre de travail souhaité.
- Réponse aux questions diverses et explication des financements possibles

## PHASE D'INVESTIGATION (modulable)

**RDV 1 :** Entretien sur **le parcours de vie** et les choix d'orientations.

*Travail inter séance estimé à 1h00. Remplir le Carnet 1.*

**RDV 2 :** Retour sur les écrits du Carnet 1 : **ATTENTES ET EXPLORATIONS.**

*Travail inter séance estimé à 1h00. Remplir le Carnet 2.*

**RDV 3 :** Retour sur le Carnet 2 : **INTÉRÊTS, ÉQUILIBRE ET MOTIVATION.**

*Travail inter séance estimé à 1h30. Remplir le Carnet 3.*

**RDV 4 :** Retour sur Carnet 3 : **VALEURS ET PERSONNALITÉ.**

*Travail inter séance estimé à 2h. Remplir le Carnet 4 et le portefeuille de compétences numérique.*

**RDV 5 :** Retour sur Carnet 4 : **PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES.**

*Travail personnel estimé à 1h00. Carnet 5. Phase de terrain et enquête métiers.*

**RDV 6 :** Mutualisation des recherches : **PROJECTION.**

*Travail inter séance estimé à 2h. Phase de terrain et enquêtes métiers.*

**RDV 7 :** Retour sur les enquêtes métiers : **APPROFONDISSEMENT.**

*Travail personnel estimé à 2h. Phase de terrain et enquête métiers.*

**RDV 8 :** Élaboration du plan d'action : **FORMULATION DE PROJET**

## PHASE DE CONCLUSION

**RDV 9 :** **Co-rédaction de la synthèse** d'après la méthodologie d'André Chauvet. Historique du bilan. Quels sont les apports et les réponses amenés par le bilan. Récapitulatif des étapes à mettre en œuvre. Prise de rendez-vous à six mois pour faire un point sur le parcours et questionnaire de satisfaction. **Remise et signature du document de synthèse.**

**RDV 10 :** **Retour à 6 mois** des projets et des actions mises en œuvre.

## TARIFS & ACCESSIBILITÉS :

Tranches tarifaires des bilans de compétences :

GPEC / ENTREPRISE	2160 €
CPF	1980 € (Franchise de 100 €)
France Travail / CSP	1560 €
Financement personnel Paiement en 3x sous conditions	1200 €
Autre situation	Sur devis

- Le tarif TTC prend en compte l'intégralité des frais administratifs, locatifs et bureautiques pour vous offrir les meilleures conditions de formation possible. Aucun frais de dossier ne vous sera demandé. Pour toute demande complémentaire, n'hésitez pas à nous écrire ou à demander directement auprès de votre conseillère. Les différences de tarifications sont liées à la charge administrative liée aux demandes financements.
- Vous êtes intermittent du spectacle ? Vous êtes demandeurs d'emploi inscrit à France Travail ? Vous êtes fonctionnaire ? **Demander notre F.A.Q des financements** pour plus de renseignements ou rendez-vous sur le site internet [www.careta-conseil.fr](http://www.careta-conseil.fr) dans la section "Foire aux Questions des financements".



### Accessibilités :

Nous ferons toujours notre possible pour élaborer un programme sur mesure et vous accueillir grâce à des aménagements adaptés. **Nous savons que les handicaps ne sont pas tous visibles.** Nous sommes à votre disposition pour toute question et réclamations.

Vous pouvez également contacter Lucie Buée (notre Référente Handicap) au 0565356159.

Pour toute autre information, rendez-vous dès sur le site de l'Agefiph : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)



## Rappel concernant la protection des données

CARETA CONSEIL s'engage à respecter les principes essentiels du Règlement Général sur la Protection des données personnelles (RGPD) et du droit français sur la protection des données personnelles. Cette Politique de protection des données personnelles a pour objet de fournir aux personnes concernées les informations importantes sur la manière dont CARETA CONSEIL traite leurs données personnelles, et sur la manière dont les personnes concernées peuvent exercer leurs droits. Elle vise également à répondre aux exigences de la nouvelle réglementation relative à la protection des données personnelles (Règlement n°2016/679) qui entre en vigueur à compter du 25 mai 2018.

### Quelles sont les données personnelles collectées ?

Seules les données strictement nécessaires au bilan de compétences pourront être collectées par CARETA CONSEIL. Les données personnelles suivantes pourront être recueillies :

- les données transmises pour une demande d'information
- les données transmises lors de votre entrée en bilan de compétence
- les données recueillies pendant la durée du bilan

### Combien de temps conservons-nous vos données ?

Vos données personnelles sont recueillies par CARETA CONSEIL pour le temps nécessaire à la réalisation du bilan de compétences et au respect des obligations légales et contractuelles de CARETA CONSEIL. Les documents issus du bilan de compétences (notes, tests...) sont conservés 6 mois après la fin du bilan de compétences puis sont détruits. Les analyses de la demande et les synthèses sont conservées 3 ans à la demande des certificateurs en guise de preuve.

### Comment exercer vos droits ?

Vous avez le droit :

- de demander l'accès et la rectification de vos données personnelles
- de demander la limitation du traitement de vos données personnelles
- de demander la suppression de vos données personnelles
- de demander à exercer votre droit d'opposition
- de formuler des directives post-mortem spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données personnelles
- d'exercer votre droit à la portabilité

En cas de demande de suppression de vos données personnelles, CARETA CONSEIL pourra néanmoins les conserver sous forme d'archivage intermédiaire, et ce pour la durée nécessaire à la satisfaction de ses obligations légales, comptables et fiscales et contractuelles, vis à vis de ses partenaires et financeurs.

De manière générale, pour exercer vos droits, veuillez adresser votre demande (en indiquant votre adresse électronique, nom, prénom, adresse postale et une copie de votre pièce d'identité) à CARETA CONSEIL

- par email envoyé [contact@careta-conseil.fr](mailto:contact@careta-conseil.fr)
- par courrier postal adressé à CARETA CONSEIL - 199 Chemin du colombier 46170 Lhospitalet

Nous vous adresserons une réponse dans un délai d'un 1 mois maximum suivant la date de réception de votre demande. Vous pouvez aussi, à tout moment, porter réclamation devant la CNIL, l'autorité de contrôle compétente en France:

- 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 Tél : 01 53 73 22 22
- Ou sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

### Révision de la politique de confidentialité

La présente Politique de confidentialité sera actualisée autant que de besoin afin de répondre aux exigences de la réglementation applicable à la protection des données personnelles.